

COMMUNIQUE N° CNOP/BCN/002 /PN/BNH/2016

A l'occasion de la commémoration du jubilé d'argent de l'Ordre des Pharmaciens, il sera organisé la décoration des Pharmaciens ayant rendu des bons et loyaux services à la République Démocratique du Congo.

Selon les mérites et l'ancienneté de chacun, les Pharmaciens seront proposés aux médailles de bronze, d'argent et d'or.

Dans le même ordre d'idée, sous réserve de la discrétion des plus hautes autorités de la République, certains Pharmaciens seront admis dans les Ordres Nationaux M'ZEE et LUMUMBA.

Le Conseil National va au préalable reconnaître les mérites des uns et des autres en leur décernant une reconnaissance ordinale interne selon les mérites et l'ancienneté.

Les Conseils Provinciaux doivent transmettre d'ici la fin du mois de mai, la liste des membres ayant totalisé 5 ans et plus, 10 ans et plus, 15 ans et plus, 20 ans et plus, 25 ans et plus et 30 ans.

En tout état de cause le bénéfice de ces reconnaissances est aussi lié au casier disciplinaire, à la régularité de cotisation et à l'accomplissement de tous les devoirs de l'état du Pharmacien et aux autres recommandations issues des Pharmaciens ou de tout tiers intéressé.

19 AVR 2016

Ph. TUNGUNGA MASCOTY Etienne **Pour le Président National**
Ph. Sébastien NZENGO NVELO
Secrétaire **Vice-président**
CNOP 0659/02 **CNOP 0174/79**

N.B : Les observations et autres avis des Pharmaciens intéressés sont attendus à l'adresse : contact@ordredespharmaciens-rdc.org ou nzengoseba@gmail.com